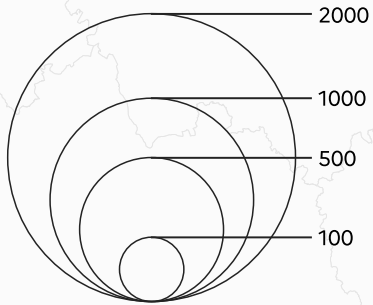


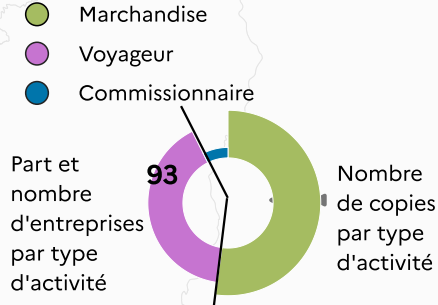


En savoir plus

## Nombre d'entreprises par département



## Nombre de copies et d'entreprises par type d'activité



Pour exercer légalement son activité, une entreprise doit être inscrite au registre des transporteurs publics, géré au niveau régional par la DREAL.

Une même entreprise peut être à la fois détenir une licence pour le transport de personnes, pour le transport de marchandises ou pour l'activité de commissionnaire (prestataire organisant une opération de transport pour le compte de clients).

Chaque véhicule de l'entreprise doit disposer à bord d'une copie conforme de cette licence de transport. Le nombre de copies délivrées à une entreprise dépend de sa capacité financière, et traduit son volume d'activités.

